



DEC172127DR17

**Décision portant nomination de M. Erwan LEGROGNEC aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6230 intitulée Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation**

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS du 16/12/2016 portant nominations de M. Jean-Michel Bouler aux fonctions de Directeur de l'Unité Mixte de Recherche UMR6230 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR6230 en date du 19 juin 2017;

Considérant que M. Erwan LEGROGNEC a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 4 octobre au 16 novembre 2004 par l'Université de Nantes.

DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Erwan LEGROGNEC, Chargé de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6230 intitulée Chimie Et Interdisciplinarité : Synthèse, Analyse, Modélisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

M. Erwan LEGROGNEC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Erwan LEGROGNEC est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le ....

Le Directeur de l'unité

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Jean-Michel Bouler

Gabrielle Inguscio

Visa du président de l'Université de Nantes

Olivier Laboux